

Détachement des personnels de catégorie A
dans les corps des personnels enseignants des 1^{er} et 2nd degré,
des personnels d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale
Année scolaire 2023-2024

| TITRES OU DIPLOMES REQUIS | | | | | | |
|---|--|--|---|--|---|--|
| CORPS D'ACCUEIL | | | | | | |
| CORPS D'ORIGINE | Professeur certifié et CPE | Professeur d'EPS | Professeur de lycée professionnel | Professeur agrégé | Professeur des écoles | Psychologue de l'éducation nationale |
| Personnels enseignants d'éducation et PSYEN titulaires relevant du ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse | Licence ou équivalent Aucune condition de titre ou diplôme pour les PLP candidats à un poste de CPE | Licence STAPS ou équivalent + Qualifications en sauvetage aquatique et en secourisme | <u>Pour l'enseignement général</u> : Licence ou équivalent <u>Pour les spécialités professionnelles</u> : Diplôme de niveau V (Bac+2) + 5 ans de pratique professionnelle dans la discipline concernée ou diplôme de niveau IV (Bac) + 7 ans de pratique professionnelle dans la discipline concernée | Accès au corps impossible par la voie de détachement | Licence ou équivalent + Qualifications en natation et secourisme | Licence de psychologie et Master 2 de psychologie comportant un stage professionnel de 500 heures (14 semaines) ou Diplôme dont la liste figure dans le décret n°90-255 du 22 mars 1990 |
| Autres fonctionnaires titulaires de catégorie A (dont ressortissants de l'UE) | Master 2 ou équivalent | Master 2 ou équivalent + Licence STAPS ou équivalent + Qualifications en sauvetage aquatique et en secourisme | <u>Pour l'enseignement général</u> : Master 2 ou équivalent <u>Pour les spécialités professionnelles</u> : Diplôme de niveau V (Bac+2) + 5 ans de pratique professionnelle dans la discipline concernée ou diplôme de niveau IV (Bac) + 7 ans de pratique professionnelle dans la discipline concernée | Master 2 ou équivalent + Qualifications en sauvetage aquatique et en secourisme pour l'EPS | Master 2 ou équivalent + Qualifications en natation et secourisme | Licence de psychologie et Master 2 de psychologie comportant un stage professionnel de 500 heures (14 semaines) ou Diplôme dont la liste figure dans le décret n°90-255 du 22 mars 1990 |